

CTL du 15 janvier 2021

Madame la Présidente,

Le projet de loi de finances 2021, dont l'examen s'est achevé au Sénat en décembre 2020, est censé relancer l'activité économique et l'emploi et atténuer l'impact de la crise sur les ménages. Pourtant, le couperet des suppressions d'emplois qui vient de tomber n'épargne pas les ministères économiques et financiers (MEF) dont les missions consistent précisément à gérer, préserver et relancer l'économie et les finances de notre pays.

La saignée, une fois de plus, est intolérable : 4213 suppressions d'emplois dans la fonction publique d'Etat dont 2163 dans les MEF, 1800 à la DGFIP et 25 à la DDFIP du Val d'Oise.

Ainsi, les MEF supportent plus de la moitié des suppressions d'emplois dans la Fonction Publique d'Etat en 2021.

La DGFIP, qui ne représente plus que 4,2 % des effectifs et compte désormais moins de 100 000 agents, en assume à elle seule 42,72%.

Dans ce contexte récurrent de réduction de ses effectifs, la DGFIP doit faire face aux priorités de relance de l'économie, de soutien des entreprises en difficulté et d'accompagnement des usagers sur fond de crise sanitaire.

Notre Direction doit également concilier les priorités contradictoires de maintien de la qualité du service public et de déploiement du NRP, cette peau de chagrin qui rétrécit notre réseau.

En résumé, le vaste chantier de la digitalisation de la DGFIP se poursuit et son objectif relève clairement de la réduction des coûts, en aucun cas d'une amélioration du service rendu à l'utilisateur.

Suppressions d'emplois, resserrement du réseau et sous-dimensionnement chronique des serveurs et équipements informatiques n'ont jamais permis d'augmenter la performance du service public.

Ils s'accompagnent au contraire et systématiquement, de la détérioration des conditions de travail et du déclin de service rendu à l'utilisateur.

Les conséquences de cette politique sont d'ailleurs déjà à l'oeuvre et sont compensées, jusqu'à présent, par l'engagement et le professionnalisme des agents qui sont excédés.

FO DGFIP condamne cette politique de destruction du service public et soutient que pour exercer leurs missions, les services de la DGFIP doivent disposer des moyens nécessaires.

FO DGFIP exige l'arrêt des suppressions d'emplois, le maintien de toutes les missions exercées et d'un réseau de proximité adapté à l'attente des citoyens.

FO DGFIP exige l'abandon du NRP et des réformes régressives qui sont à l'oeuvre et l'accompagnent.

Valérie HUSSON

Marie-Anne LE BAIL
Représentantes FO DGFIP 95 au CTL

Véronique REDARCE